



Le Réseau des présidents des cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne tiendra sa conférence à Lemesos (Limassol), Chypre, le vendredi 12 juin 2026

Le Réseau des présidents des cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne tiendra sa conférence le vendredi 12 juin 2026 à Lemesos (Limassol), Chypre. La conférence est organisée par la Cour suprême de Chypre, en collaboration avec le secrétariat de la présidence chypriote du Conseil de l'UE 2026.

Aperçu du programme

La conférence s'ouvrira par une session de travail consacrée à « L'État de droit : les défis du XXI^e siècle », animée par M. Donal O'Donnell, juge en chef d'Irlande et président du Réseau. Des exposés introductifs seront présentés par le Dr Tatu Leppänen, président de la Cour suprême de Finlande ; le Dr Síoifra O'Leary, titulaire de la bourse Hauser/Remarque à NYU et ancienne présidente de la Cour européenne des droits de l'homme ; M. Maciej Szpunar, premier avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne ; et le très honorable Richard Wagner, C.P., juge en chef du Canada.

La deuxième session de travail, « Protéger les droits des personnes dans la sphère numérique – l'impact de la législation sur les services numériques », se tiendra dans l'après-midi. La session sera animée par le Dr Danguolė Bublienė, présidente de la Cour suprême de Lituanie, qui présentera également un exposé introductif aux côtés du Dr Savvas S. Papasavvas, vice-président du Tribunal de l'Union européenne.

Le mot de l'hôte

Mme Katerina Stamatou, présidente de la Cour suprême de Chypre, a déclaré :

« C'est un grand honneur pour la Cour suprême de Chypre d'accueillir cette année la conférence du Réseau ici, à Lemesos. Nous nous réjouissons tout particulièrement de ce que cette rencontre réunisse non seulement les membres de notre Réseau, mais aussi d'éminents représentants des juridictions européennes et de juridictions situées au-delà de l'Union européenne qui partagent les mêmes valeurs fondamentales – l'État de droit, l'indépendance de la justice et la protection des droits individuels. À une époque de profondes mutations juridiques et technologiques, le dialogue entre nos plus hautes juridictions n'a jamais été aussi important, et nous nous réjouissons d'accueillir nos collègues à Chypre dans un esprit d'amitié et de communauté de vues. »

Le mot du président du Réseau

M. Donal O'Donnell, juge en chef d'Irlande et président du Réseau, a déclaré :

« La conférence du Réseau offrira une précieuse occasion aux présidents des cours suprêmes d'Europe de se rencontrer et d'échanger sur des questions d'intérêt commun. L'une des grandes forces du Réseau est qu'il favorise un dialogue ouvert et éclairé entre ses membres et nous permet d'apprendre les uns des autres, dans un esprit de collégialité et de respect mutuel.

Le thème principal de la conférence de cette année, « L'État de droit : les défis du XXI^e siècle », revêt une importance particulière. Je me réjouis tout spécialement de ce que la discussion bénéficie non seulement des points de vue des membres du Réseau, mais aussi des contributions de la Cour européenne des droits de l'homme, de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour suprême du Canada. La possibilité d'examiner ces questions sous différents angles juridictionnels enrichira, j'en suis convaincu, nos échanges.

Je suis très reconnaissant à la présidente Stamatiou et à la Cour suprême de Chypre d'accueillir la conférence de cette année. »

À propos du Réseau

Le Réseau des présidents des cours suprêmes judiciaires a été créé en 2004 par les présidents des cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne. Le siège du Réseau est établi à Paris.

Les membres du Réseau sont les présidents des cours suprêmes judiciaires des États membres de l'Union européenne. En outre, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et le Royaume-Uni ont été admis en qualité de membres associés, et l'Albanie, le Monténégro, la Serbie et l'Ukraine participent en qualité d'observateurs.